

## Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 11 AVRIL 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **22**

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : **5 avril 2024**

Date de publication : **19 avril 2024**

Étaient présents :

|                             |                          |                       |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|
| M. BLAISE Alain             | M. PRUD'HOMME Christophe | Mme LEMAITRE Séverine |
| Mme LECORNET Valérie        | Mme LEHUCHER Laurence    | Mme AUGER Edwige      |
| M. BOUSSONNIERE Jean-Michel | M. MATHE Christophe      | Mme MAISDON Sophie    |
| M. TOUZEAU Nicolas          | M. ROBIN Denis           | M. DROUARD Pascal     |
| M. COCHIN Thierry           | Mme DEGOSSE Lysiane      | Mme MOREAU Francine   |
| M. GOURAUD Patrick          | Mme DELPORTE Karine      | M. MORISSEAU Thomas   |

Absents :

Mme ELINEAU Nathalie qui a remis un pouvoir à M. TOUZEAU Nicolas

Mme BRILLOUET Corinne qui a remis un pouvoir à M. ROBIN Denis

M. LANDREAU Guillaume qui a remis un pouvoir à M. BOUSSONNIERE Jean-Michel

Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à Mme LECORNET Valérie

Secrétaire : Mme DELPORTE Karine

|          |  |
|----------|--|
| <b>1</b> | <b>Subvention amendes de police 2023 - Projet aménagement de sécurité les Fontenelles -voie communale n°32</b> |
|----------|--|

M. le Maire rappelle que nous sommes souvent sollicités pour lutter contre la vitesse excessive des véhicules.

M. COCHIN présente le projet et précise qu'il s'agit d'abord de faire un aménagement provisoire par nos services techniques pour tester le dispositif.

L'aménagement envisagé est constitué de 2 écluses doubles à chaque entrée du hameau. Dans un second temps un aménagement en dur sera réalisé par un prestataire pour une mise en service définitive.

Le coût des travaux est estimé 15 000€ HT.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-après:

➤ **SOLLICITE** un soutien financier au titre des amendes de police,

| Dépenses                |                     |                 |                 |
|-------------------------|---------------------|-----------------|-----------------|
|                         | Entreprises / tiers | € HT            | € TTC           |
| Travaux / entreprise TP |                     | 15 000 €        | 18 000 €        |
| dépenses imprévues      |                     | 1 000 €         | 1 200 €         |
| <b>Total</b>            |                     | <b>16 000 €</b> | <b>19 200 €</b> |

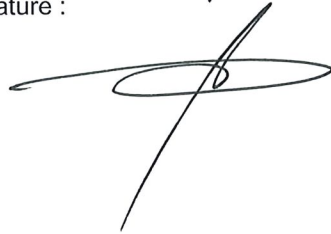
| Recettes | %HT |
|----------|-----|
|          |     |

| Subventions                | Typologie              | Montant         |             |
|----------------------------|------------------------|-----------------|-------------|
| Etat / CD44                | Amendes de police 2023 | 9 000 €         | 56%         |
| Commune de Château-Thébaud | Autofinancement        | 7 000 €         | 44%         |
| <b>Total</b>               |                        | <b>16 000 €</b> | <b>100%</b> |

Pour extrait conforme au registre,  
A Château-Thébaud, le vendredi 19 avril 2024,

**Le Secrétaire de séance**

Nom et prénom : *Delporte Koine*  
Signature :




Le Maire,

*Alain Blaise*  
Alain Blaise

## Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU 11 AVRIL 2024**

Le onze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **22**

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : **5 avril 2024**

Date de publication : **19 avril 2024**

Étaient présents :

|                             |                          |                       |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|
| M. BLAISE Alain             | M. PRUD'HOMME Christophe | Mme LEMAITRE Séverine |
| Mme LECORNET Valérie        | Mme LEHUCHER Laurence    | Mme AUGER Edwige      |
| M. BOUSSONNIERE Jean-Michel | M. MATHE Christophe      | Mme MAISON Sophie     |
| M. TOUZEAU Nicolas          | M. ROBIN Denis           | M. DROUARD Pascal     |
| M. COCHIN Thierry           | Mme DEGOSSE Lysiane      | Mme MOREAU Francine   |
| M. GOURAUD Patrick          | Mme DELPORTE Karine      | M. MORISSEAU Thomas   |

Absents :

Mme ELINEAU Nathalie qui a remis un pouvoir à M. TOUZEAU Nicolas

Mme BRILLOUET Corinne qui a remis un pouvoir à M. ROBIN Denis

M. LANDREAU Guillaume qui a remis un pouvoir à M. BOUSSONNIERE Jean-Michel

Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à Mme LECORNET Valérie

Secrétaire : Mme DELPORTE Karine

**2**

### **Projet d'aménagement de Caffino – Budget participatif du département de Loire-Atlantique et projet de l'Amicale Laïque**

M. le Maire présente le projet présenté à l'occasion du débat d'orientation budgétaire.

Mme LECORNET rappelle que le projet de l'Amicale Laïque a été retenu par le Département dans le cadre de leur « Budget Participatif » et la commune se doit d'être partenaire du projet à hauteur de 20 % minimum.

Le projet consiste à équiper le site de nouvelles tables de pique-niques accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'un ponton de pêche, un barbecue collectif, des modules thérapeutiques et des voiries accessibles vers ces équipements.

Mme Maisdon demande si les modules sont bien accessibles aux personnes à mobilité réduite. Il est répondu favorablement à la demande mais ce point sera vérifié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet d'aménagement du site de Caffino (rive gauche), d'un montant de 49 951,46€ TTC,

➤ **APPROUVE** le projet déposé au titre du Budget participatif du département de Loire-Atlantique et proposé par l'Amicale Laïque de Château-Thébaud et annexé à la présente,

➤ **SOLLICITE** le soutien financier au titre du Budget participatif du département.

Pour extrait conforme au registre,

A Château-Thébaud, le vendredi 19 avril 2024,

**Le Secrétaire de séance**

Nom et prénom :

Signature :



Le Maire,

Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20240419-2-DE

Réception par le Préfet : 19-04-2024

Publication le : 19-04-2024

## Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 11 AVRIL 2024

Le onze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : 5 avril 2024

Date de publication : 19 avril 2024

Étaient présents :

|                             |                          |                       |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|
| M. BLAISE Alain             | M. PRUD'HOMME Christophe | Mme LEMAITRE Séverine |
| Mme LECORNET Valérie        | Mme LEHUCHER Laurence    | Mme AUGER Edwige      |
| M. BOUSSONNIERE Jean-Michel | M. MATHE Christophe      | Mme MAISON Sophie     |
| M. TOUZEAU Nicolas          | M. ROBIN Denis           | M. DROUARD Pascal     |
| M. COCHIN Thierry           | Mme DEGOSSE Lysiane      | Mme MOREAU Francine   |
| M. GOURAUD Patrick          | Mme DELPORTE Karine      | M. MORISSEAU Thomas   |

Absents :

Mme ELINEAU Nathalie qui a remis un pouvoir à M. TOUZEAU Nicolas

Mme BRILLOUET Corinne qui a remis un pouvoir à M. ROBIN Denis

M. LANDREAU Guillaume qui a remis un pouvoir à M. BOUSSONNIERE Jean-Michel

Mme HERMON Viviane qui a remis un pouvoir à Mme LECORNET Valérie

Secrétaire : Mme DELPORTE Karine

### 3 Emprunt salle multifonctions – proposition de remboursement anticipée

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2024 de la Commune de Château-Thébaud adopté par délibération n°6 du 21 mars 2024,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Vu la proposition de DEXIA en date du 20 mars 2024 et le contrat de prêt n° MON260607EUR001,

Considérant les capacités actuelles de remboursement anticipé de la Commune,

Considérant la volonté de rembourser par anticipation l'emprunt d'un montant initial de 1 000 000 €,

M. BOUSSONNIERE précise que ce prêt à hauteur de 1 million d'Euros avec un taux fixe de 5,02% a été contracté en 2008 pour financer l'Espace Bois Joli.

Les intérêts restant dus sont de 44 750€ sachant que la dernière échéance de remboursement est au 1<sup>er</sup> septembre 2033.

Il précise bien qu'il y aura peut-être besoin d'un financement ultérieur, donc le gain ne sera pas du montant des intérêts mais compte-tenu de l'évolution des taux, le contexte est favorable à ce remboursement. Il ajoute enfin que la commune a négocié un remboursement sans indemnités ni pénalités.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le remboursement anticipé du contrat de prêt n° MON260607EUR001 contracté avec DEXIA, sans indemnités, ni pénalités et frais de dossier, pour un montant de 185 000€.

➤ **APPROUVE** la proposition de DEXIA en date du 20 mars 2024 à effet du 1<sup>er</sup> juin 2024

➤ **AUTORISE** M. le Maire à signer les documents de remboursement anticipé et lui donne tous pouvoirs afin de régulariser la présente délibération.

Pour extrait conforme au registre,  
A Château-Thébaud, le vendredi 19 avril 2024,

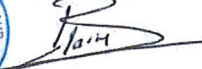
**Le Secrétaire de séance**

Nom et prénom : *Delparte Koine*

Signature :



Le Maire,

  
Alain Blaise